

A Sempach

Autor(en): **Dutoit, Lucy**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **9 (1921)**

Heft 118

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1. Incompatibilité des patentes de commerce et des patentes d'auberge (C'est-à-dire que pour toute nouvelle ouverture d'auberge, le propriétaire ou le directeur doit demander une nouvelle patente).

2. Examen du système de l'option locale.

3. Limitation des autorisations de bals et de soirées musicales.

4. Interdiction de vente de boissons alcooliques avant 9 heures du matin.

5. Elévation du taux des patentes de confiseurs.

6. Maintien du monopole cantonal de l'alcool.

Enfin, nous nous sommes occupés sur l'initiative de la *Frauenzentrale*, de la proposition gouvernementale concernant les maîtresses d'école mariées. Une grande séance publique a eu lieu dans laquelle Mlle Göttisheim a parlé sur ce sujet : *La femme mariée au service de l'Etat*. La loi projetée qui provoque notre résistance stipule qu'en cas de mariage l'institutrice doit quitter son poste. Ce qui revient à dire qu'une maîtresse d'école capable doit se retirer bon gré mal gré de l'enseignement, sans dédommagement aucun, et en devant renoncer à sa pension de retraite. Le motif de cette mesure injuste et de courte vue est le trop grand nombre actuel de personnes entrant dans l'enseignement, qui coïncide malheureusement avec une diminution des naissances, et un vide dans notre caisse d'Etat. Il faut donc, paraît-il, que les femmes fassent place aux jeunes pédagogues masculins, et deux traitements réunis ne peuvent être payés par la caisse de l'Etat à un ménage. Seulement, au lieu d'avouer ces motifs véritables, l'Etat s'attache à démontrer que la double vocation de la femme nuit à la famille, et même à la maîtresse d'école elle-même. Nous protestons fermement contre pareille main-mise sur notre droit à disposer de nous-mêmes : que l'Etat fasse confiance à notre jugement, à notre sens moral, à notre conscience pour prendre une décision si importante, et qu'il cherche seulement à se garder d'abus au lieu d'édicter contre nous une mesure d'exception qui a l'air d'un règlement de police. L'Association des maîtresses d'école bâloises a déjà demandé que la maîtresse d'école qui se marie puisse au moins adresser aux autorités compétentes une requête motivée pour garder sa place, car ainsi ce serait elle, et non pas les autorités, qui ferait la première démarche. Ce que nous n'admettons en aucun cas, je le répète, c'est une législation d'exception. Mlle Göttisheim a également mentionné dans cette séance un nouveau projet de loi qui atteindrait, non seulement les institutrices, mais le personnel enseignant tout entier. On prépare, en effet, une loi qui donnerait le droit aux inspecteurs scolaires, en cas de négligence de ce personnel dans l'exercice de ses fonctions, ou de mauvaise conduite, de demander tout simplement la révocation au Conseil d'Etat par la voie de la Commission scolaire. Mlle Göttisheim a réclamé que puisque l'Etat se protège suffisamment lui-même par cette loi, celui ou celle qu'elle vise ait au moins le droit de recourir à un tribunal administratif qui garantirait les droits du corps enseignant.

Nous nous demandons maintenant ce qu'il va résulter des débats sur ces différents projets, et au cas où en résulterait le pire, ce que nous devrions faire, et quels moyens sont à notre disposition, puisque nous sommes encore mineures politiquement !

C. DIETSCHY

A SEMPACH

Sempach est à la Suisse allemande ce qu'est Montricher à la Suisse romande : le lieu de rendez-vous annuel où, depuis 1915, se réunissent pendant quelques jours des jeunes filles de toutes les parties de notre pays, pour se rapprocher dans une atmosphère de joyeuse collaboration ; pour mettre en commun leurs intérêts, leurs idéals, leurs préoccupations ; pour étudier ensemble tant de problèmes qui se posent à elles ; pour échanger des expériences faites sur le terrain des réalisations pratiques, afin de trouver là les encouragements et les forces nécessaires au travail fécond.

Nous avons eu cette année, du 6 au 9 avril, le privilège de partager la vie des « Sempacherinnen », et des trois jours passés au milieu de cette belle jeunesse, pleine de gaieté, animée de si généreuses aspirations, nous avons gardé le plus réconfortant des souvenirs, grâce surtout à l'esprit qui a régné sans défaillance parmi cette petite troupe.

Sous l'habile direction de leur remarquable présidente, M^{lle} E. Vischer, de Bâle, les participantes au camp, au nombre de 30 à 40 — institutrices, garde-malades, universitaires, artistes, jardinières, etc., — vinrent à bout d'un programme très chargé.

Parmi les objets à l'ordre du jour, citons une superbe étude de M^{lle} Häberlin, directrice à Horgen, sur M^{me} Dr Heimvöglin, la première femme médecin de la Suisse et de l'Europe, morte en 1916, et dont la carrière a fait un si grand honneur à notre pays. Puis, à côté de sujets de littérature allemande, des questions telles que la valeur de la vie de famille, l'exercice des professions libérales par les femmes mariées, le service civique, etc., furent abordées et discutées. Très suggestives et variées ont été également les communications faites par plusieurs « Sempacherinnen » sur leurs différentes activités sociales ou religieuses.

Ce qui a largement contribué à donner à ces journées un délicieux cachet de confort, c'est le touchant accueil réservé à cette bande de conférencières par la population de la jolie petite ville. Sa cordiale hospitalité est au-dessus de tout éloge, et il n'est pas de gâteries qu'elle ait marchandé à ses hôtes, que même les enfants abordaient dans la rue les mains pleines de fleurs.

A l'ombre des vieilles tours, dominées au loin par l'imposant Pilate, se rencontrait à chaque pas, dans cette paisible cité, au cœur de la vieille Suisse, un souvenir historique rappelant la lutte de nos ancêtres pour la liberté et l'indépendance de leur pays. Et l'élégante Salle des Corporations du vieil Hôtel de Ville, qui abritait nos délibérations, conférait aux séances un charme tout spécial. Il n'était point banal d'étudier la mission de la femme moderne dans ce cadre médiéval ! Que devaient penser les casques, les massues, les baunnières de nos ancêtres, les longues piques des Autrichiens vaincus sur les hauteurs de Sempach, en entendant la jeune fille du XX^e siècle prendre conscience du rôle qui l'attend dans une société qui a un impérieux besoin de toutes les forces, de toutes les bonnes volontés, surtout de celles des jeunes qui, elles aussi, seront victorieuses si elles ont confiance en l'avenir, si elles savent s'armer du courage, de la persévérance, du dévouement qu'exige l'œuvre qui les appelle !

LUCY DUTOIT.

De-ci, De-là...

M^{me} Noelle Roger ayant tiré un drame de son roman *les Disciples*, dont notre collaboratrice chargée de la critique littéraire parlait dans notre dernier numéro, cette pièce vient d'être représentée par la Comédie de Genève. Quoiqu'il semble résulter de cette expérience que le talent de M^{me} Roger est bien plutôt celui du romancier et du nouvelliste que de l'auteur dramatique, le fait d'une femme écrivant avec succès pour la scène est encore assez rare chez nous pour que nous nous empressions de le relever ici.

On annonce de Cambridge la mort de Mrs. H.-D. Gibson, une orientaliste bien connue dans le monde savant. Avec sa sœur jumelle, Mrs. Agnès Lewis, elle avait découvert et photographié des palimpsestes contenant la version syriaque des Evangiles, et apporté en Angleterre la première feuille d'un original hébraïque dont on ne connaissait jusqu'alors que la version grecque. Il est extrêmement intéressant de constater que, dans ce domaine aussi de l'orientalisme, des femmes ont accompli des travaux scientifiques de grande valeur.

Une grande collecte nationale a été organisée aux Etats-Unis parmi les femmes américaines, afin de pouvoir remettre à M^{me} Curie un gramme de radium : valeur 100.000 dollars ! Ce témoignage de reconnaissance à une femme pour les services qu'elle a rendus à la science sera remis officiellement à M^{me} Curie à la Maison-Blanche par le président des Etats-Unis et M^{me} Harding.

On nous écrit de Barcelone :

Malgré le développement arriéré qui est, pour différentes raisons, le sort de la femme dans ce pays, on remarque depuis quelque temps un éveil du sentiment de la personnalité féminine, sentiment jusqu'ici annihilé par les préjugés et les mœurs que soutiennent l'égoïsme des hommes et l'apathie des femmes. Un stimulant excellent pour cet